

# Programme de travail 2005

Mai 2005



**Etudes communales  
Projets urbains**



**Développement durable  
planification**



**Développement  
économique**

**Intelligence du territoire  
Centre de ressources**



Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard  
8, avenue des Alliés - BP 98407 - 25208 Montbéliard cedex  
Tél. 03 81 31 86 00 - Web : [www.adu-montbeliard.fr](http://www.adu-montbeliard.fr)

Mise en page : ADU

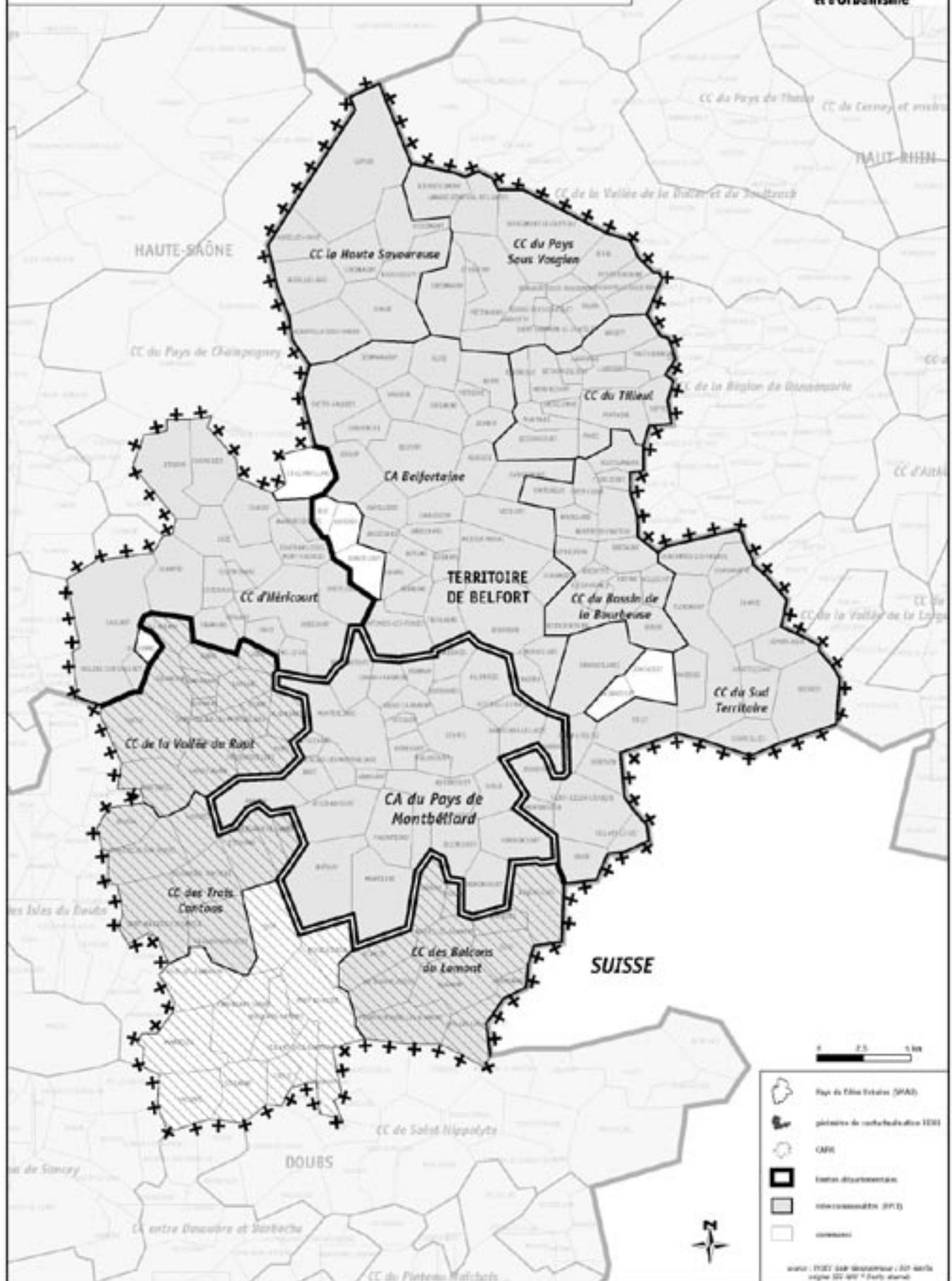
Photos : ADU, Claude Nardin, Dominique Delfino, PSA

# Sommaire



<b>1. Présentation du programme de travail</b>	<b>3</b>
1.1 - Une visibilité triennale et un suivi annuel	4
1.2 - Les missions permanentes et non permanentes	5
<b>2. Les grands chantiers pour les trois ans à venir</b>	<b>11</b>
2.1 - Les grands enjeux...	12
2.2 - ...rapportés au programme selon les 4 grandes missions	16
2.3 - Approfondissement des missions de l'ADU	22
<b>3. Programme 2005 détaillé selon les 4 pôles métiers</b>	<b>25</b>
3.1 - Pôle Centre de ressources / Intelligence du territoire	26
3.2 - Pôle Développement économique	28
3.3 - Pôle Développement durable / Planification	33
3.4 - Pôle Appui aux communes et projets urbains	36
<b>4. Liste récapitulative des projets ADU</b>	<b>41</b>
4.1 - Intelligence du territoire et centre de ressources	42
4.2 - Appui aux communes et projet urbain	44
4.3 - Développement durable, planification, transports, environnement	47
4.3 - Développement économique	49

# Les périmètres d'intervention de l'ADU





# 1. Présentation du programme de travail

## 1.1 - Une visibilité triennale et un suivi annuel

## 1.2 - Les missions permanentes et non permanentes

Ce document exprime le partenariat de l'ADU, c'est-à-dire l'accord entre partenaires autour d'une convention.

Il représente également son propre programme de travail.

## 1.1 - Une visibilité triennale et un suivi annuel

### A l'échelle des actions de développement menées

L'ADU propose de mettre en perspective son programme de travail à trois ans, afin de donner de la lisibilité tant aux enjeux de développement du Pays de Montbéliard, qu'à l'action d'accompagnement et d'harmonisation des politiques publiques qu'ils suscitent. Cette durée permet d'engager ou de renforcer les partenariats autour d'actions concrètes visibles, évaluables sur cette période.

### Un outil lisible et de suivi : programme triennal, programme annuel, fiches projet

L'affichage de grandes lignes d'action à l'échelle de trois ans et le maintien de programmes annuels restitue ces derniers dans un rôle de désignation d'étapes et dans un rôle d'outil de programmation plus fine. La liste des fiches projet représente le troisième niveau de détail, permettant d'envisager le programme de travail également comme un outil de suivi, voire de gestion de l'ensemble des projets, notamment en le rapportant aux ressources et aux délais. Les partenaires bénéficient ainsi d'une visibilité sur les grandes perspectives, tout en s'appuyant sur un outil orienté sur le sens des projets et leur suivi opérationnel pluriannuel.

D'un point de vue pratique, cela signifie :

- un affichage des grandes lignes à 3 ans (cf « les grands chantiers pour les 3 ans à venir ») ;
- un programme annuel détaillé, chaque année mis à jour par suppression des projets terminés et ajout des projets nouveaux éventuels (cf « description du programme par pôles métiers »), dans lequel figurent autant que possible les étapes annuelles pour les projets pluriannuels ou les missions permanentes ;
- la liste des fiches projets, qui comporte une colonne indiquant l'échéance de chaque projet, à un, deux ou trois ans, et le degré d'avancement ; au bout de trois ans, un bilan peut être fait par rapport à l'affichage initial et les évolutions.

### Correspondance entre le budget de l'ADU et son programme de travail

Un outil de mesure des temps passés permet d'instaurer un rapport entre ressources et programme de travail.



## 1.2 - Les missions permanentes et non permanentes



### Quatre missions clé de l'ADU : quatre axes de travail

Le programme partenarial de l'ADU se décline autour de quatre grandes missions au service des territoires :

- Intelligence du territoire
- Mise en place de stratégies pour le territoire
- Accompagnement de projets partagés
- Appui aux communes

En leur sein, les missions permanentes doivent être différenciées de celles non permanentes.

### Missions permanentes et non permanentes, par axe

#### Intelligence du territoire

Au delà de la connaissance du territoire, la mission de l'ADU est de donner à voir les enjeux, les risques de rupture, les options en termes d'impact sur le devenir. Ce travail exige un travail d'observation, autour de bases de données structurées, souvent spatialisées, mais aussi un travail de recherche de signaux faibles, de corrélations entre indicateurs, de prospective, pour anticiper sur l'évolution des tendances : c'est ce que nous appelons intelligence territoriale.

**Missions permanentes :** maintien de l'outil de connaissance du territoire, soit bases de données, tableaux de bord, veille ciblée, traitement statistique -des trafics, de l'occupation du sol, de la démographie, de l'accidentologie,...- connaissance de l'évolution des entreprises, des filières, à partir desquelles, par exemple, les données de conjoncture sont établies.

**Missions non permanentes :** travaux de recherche d'information spécifique, en fonction des thématiques que l'on voudrait renseigner de façon plus approfondie : atlas, études, analyses de nouvelles filières économiques, petite enfance, collègues, empreinte écologique et autres études complémentaires SCOT, etc.

### Mise en place de stratégies pour le territoire

Le travail de l'ADU autour de cette mission comporte deux facettes qui se construisent ensemble : 1. d'abord faciliter l'appropriation des enjeux, puis donner à voir les options offertes à l'action publique pour y faire face, en indiquant les effets sur le devenir du territoire de chaque orientation, sous forme de scénarios ; puis 2. l'élaboration de documents cadre partagés autour des options retenues par les élus.

La stratégie est, en quelque sorte, l'ensemble des options prises en anticipation de leur effet sur le territoire. Elle a pour objet de servir de « guide pour l'action », opposable aux tiers, en faisant converger les efforts pour assurer au mieux un résultat. Ces stratégies n'ont d'impact qu'en organisant parallèlement leur application, par la conception et l'organisation de dispositifs de mise en œuvre, qui en sont indissociables.

Si la loi impose de plus en plus l'élaboration de stratégies de développement autour d'orientations imposées, notamment celle de développement durable, elle maintient des marges de manœuvre, qui permettent aux territoires, en quelque sorte, des figures libres encadrées, figures qui forgent leur identité.

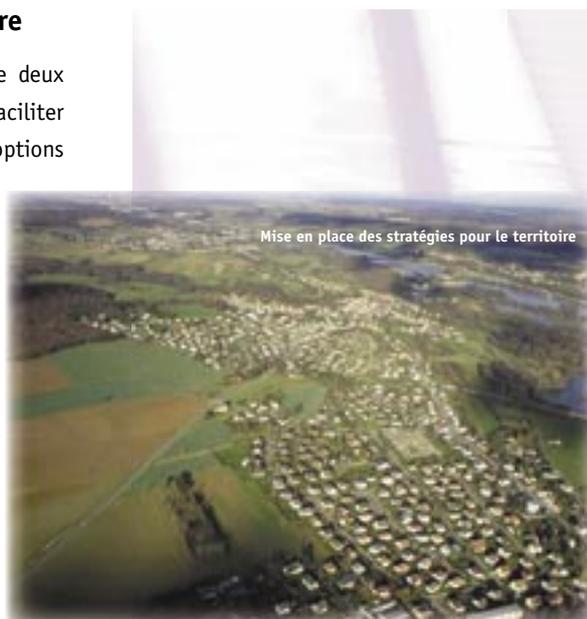
**Missions permanentes :** pas dans cet axe

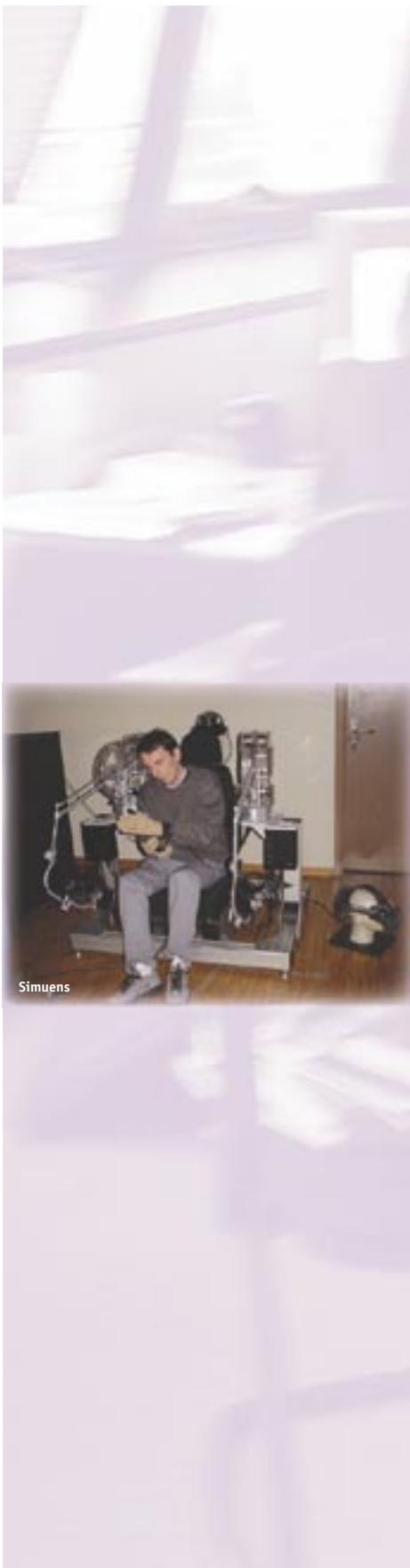
**Missions non permanentes :** le travail de l'ADU s'organise en missions de période limitée, celle de l'élaboration des stratégies. Cependant, la complexité de l'exercice et la longueur des procédures en font un exercice pluriannuel.

Enfin, le besoin de ces documents pour agir, leur nombre, la durée limitée de leur validité et l'évolution constante des territoires fait de cette mission un chantier toujours en activité.

Ces documents, soit démarches globales de hiérarchisation et de cohérence (SCOT, PLU, plans directeurs de secteur, ...), soit démarches thématiques (PLH, PDU, schémas des parcs,...) concrétisent une politique des transports, une politique foncière, d'immobilier d'entreprises, de logement, ou environnementale, ou encore, une stratégie urbaine, à échelle large ou communale. Ils prennent la forme de textes le plus souvent prescriptifs, accompagnés de schémas de principe plutôt généraux.

Dans le cas de stratégies urbaines (projets urbains), la spatialisation et la programmation sont au cœur du sujet et se traduisent par des documents plus détaillés, de type plans directeurs.





## Accompagnement de projets partagés

**Missions permanentes :** une partie spécifique importante est développée autour des actions de développement économique, avec la promotion, la prospection et le service aux entreprises, par exemple l'animation du tissu ou l'accompagnement de leur implantation.

**Missions non permanentes :** la partie missions non permanentes s'articule autour des grands chantiers de développement économique, de développement environnemental ou de développement urbain. Le travail de l'agence relève surtout de l'accompagnement pré-opérationnel de projets portés par les collectivités, sauf en développement économique, domaine dans lequel l'ADU peut poursuivre son travail jusqu'aux phases opérationnelles comprises. Une caractéristique de cet axe est la diversité d'échelles traitées, ainsi que l'interface avec l'opérationnel.

Parmi les projets partagés relevant des missions non permanentes, on retrouve d'une part les grands projets pluriannuels liés à la politique de diversification économique - l'ADU a accompagné fortement les phases de développement de projets au sein de Numerica, tels Visio concept ou Simusens - et d'autre part, des projets d'accompagnement plus opérationnels - l'ADU est par exemple chargée de l'animation de la gestion environnementale des parcs d'activités -. Les projets engagés doivent progressivement passer totalement aux structures opérationnelles responsables.

S'y ajoutent des projets dans l'urbain, les déplacements et les modes doux, tels une assistance autour de la mise en place d'OPAH, à l'étude de la traversée de villes ou appui à la mise en place de labels d'aménagements cyclables. Les projets urbains significatifs pour l'agglomération, soit par leur échelle, soit par leur objet, font partie des projets partagés que l'ADU accompagne (Gros Pierrons, mais aussi suivi TGV, ...). L'organisation de dispositifs opérationnels, souvent inter institutionnels, relève également de la mission d'accompagnement de projets partagés (organisation de la maîtrise du foncier, apports pour la fabrication d'une trame verte et bleue, ...).

### Appui aux communes

Cette mission, bien que relevant à la fois de missions d'intelligence du territoire et d'aide à la mise en place de stratégies, fait l'objet d'une identification à part, en raison d'un besoin d'accompagnement spécifique des communes sur un spectre large tenant compte de leurs capacités propres techniques et financières.

En effet, en ce qui concerne les projets d'échelle communale ou intercommunale de petites communes, l'ADU souhaite mettre en place progressivement un dispositif d'appui ad hoc, partagé entre partenaires concernés, en complément des dispositifs existants, pour répondre efficacement aux problématiques communales. Ce dispositif s'appuierait autant que possible sur les privés pour la partie des études qui peut être ouverte à la concurrence, participant à faire émerger un tissu tertiaire sur l'agglomération.

Pour l'heure, cette mission regroupe principalement de l'aide à la mise en place, la révision ou la modification de documents d'urbanisme- notamment autour des PLU-, de l'aide à la résolution de problématiques urbaines et à l'émergence de services d'aide aux personnes, ou plus largement, à l'émergence de projets structurants intercommunaux, y compris, de façon embryonnaire, sur le péri urbain.

**Missions permanentes :** bien que chacune de ces missions soit limitée dans le temps, le dispositif d'appui aux communes doit être considéré comme une mission permanente, à la fois parce que construit au service des communes, et à la fois parce que, de fait, en activité constante, en raison du volume des demandes.





## Organisation de l'ADU

L'ADU en tant qu'organisme se doit de s'adapter à ces missions, à partir de la mise en place d'outils fonctionnels, de ressources humaines et d'une organisation interne adéquats. Cette adaptation fait également l'objet de grandes lignes d'orientation, qui relèvent de la direction de l'agence.

## Organigramme selon 4 pôles métiers

L'ADU est actuellement organisée en 4 pôles métiers et un pôle ressources générales fonctionnelles (depuis 2004). Les 4 pôles métiers sont les suivants :

- Centre de ressources/intelligence du territoire
- Développement économique
- Développement durable, planification, transports, environnement
- Appui aux communes et projet urbain

L'organisation interne en pôles métiers, plutôt qu'en axes de missions ADU, répond à un double souci de management interne pour la mise en œuvre des projets et d'identification des métiers pour l'extérieur. Il nous semble plus lisible d'afficher aux entreprises, ou autres interlocuteurs du développement économique, un pôle dédié, et agir de même envers les maires, et autres groupes d'interlocuteurs, en général. A l'inverse, l'affichage par axe permet au personnel ADU et aux partenaires de situer chaque projet clairement dans une stratégie d'ensemble et de mieux faire converger les projets entre eux.

**Agence d'Urbanisme et Développement du Littoral**  
Mai 2005

<p><b>Président, Pierre KURTZ</b></p> <p><b>Membres</b></p> <p>Conseil d'Administration du Sud de Normandie (C.A.)</p> <p>Président de Sud de Normandie</p> <p>Président de Seine</p> <p>De Seine (Maire) M. LEL - MIEU</p> <p>Président de Seine de la Seine</p>	<p><b>*** Direction générale ***</b></p> <p><b>Anne FINE, Directrice Générale</b></p> <p><b>Christophe BRUET, Directeur Général Adjoint</b></p> <p><b>Stéphane BRUNET, Directeur de Région</b></p>	<p><b>*** Développement économique ***</b></p> <p><b>Christophe BRUET, responsable de pôle</b></p> <p><b>Caroline CLERCQ, assistante de pôle</b></p> <p><b>René LANGEVIN, responsable de pôle</b></p> <p><b>ANNE FINE</b></p> <p><b>René LANGEVIN, responsable de pôle</b></p> <p><b>Caroline CLERCQ, assistante de pôle</b></p> <p><b>René LANGEVIN, responsable de pôle</b></p> <p><b>Caroline CLERCQ, assistante de pôle</b></p> <p><b>René LANGEVIN, responsable de pôle</b></p> <p><b>Caroline CLERCQ, assistante de pôle</b></p>	<p><b>*** Urbanisme, aménagement, Projets urbains ***</b></p> <p><b>Stéphane BRUNET, responsable de pôle</b></p> <p><b>Marie-Josée ROBERT, assistante de pôle</b></p> <p><b>Stéphane BRUNET, responsable de pôle</b></p> <p><b>Marie-Josée ROBERT, assistante de pôle</b></p> <p><b>Stéphane BRUNET, responsable de pôle</b></p> <p><b>Marie-Josée ROBERT, assistante de pôle</b></p>	<p><b>*** Développement durable, Planification ***</b></p> <p><b>René LANGEVIN, responsable de pôle</b></p> <p><b>Stéphane BRUNET, responsable de pôle</b></p> <p><b>Marie-Josée ROBERT, assistante de pôle</b></p> <p><b>Stéphane BRUNET, responsable de pôle</b></p> <p><b>Marie-Josée ROBERT, assistante de pôle</b></p>	<p><b>*** Intelligence de territoire, Centre de ressources ***</b></p> <p><b>Stéphane BRUNET, responsable de pôle</b></p> <p><b>Marie-Josée ROBERT, assistante de pôle</b></p> <p><b>Stéphane BRUNET, responsable de pôle</b></p> <p><b>Marie-Josée ROBERT, assistante de pôle</b></p>
<p><b>*** Ressources générales fonctionnelles ***</b></p> <p><b>Stéphane BRUNET, responsable de pôle</b></p> <p><b>Christophe BRUET, responsable de pôle</b></p> <p><b>Stéphane BRUNET, responsable de pôle</b></p> <p><b>Christophe BRUET, responsable de pôle</b></p>					

### Gestion par projets transversaux

Les projets menés au sein de l'ADU sont par essence le plus souvent interdisciplinaires.

A ce titre, ils sont organisés de façon transversale : un pilote de projet, cheville ouvrière de sa bonne exécution, travaille en équipe projet transversale ; les membres de l'équipe, désignés dès le lancement du projet, sont choisis dans chaque pôle métier concerné. Le pilote a comme recours un référent interne pour le bon déroulement du projet.

Les responsables de pôles métiers répondent d'un volume de projets dont les pilotes appartiennent à leur équipe métier. Les interlocuteurs métiers travaillent ensemble, mutualisant et renforçant leur capacité d'expertise. L'ouverture sur d'autres métiers, par le biais de la gestion par projets, suscite l'émergence d'intelligence collective créative, cadrée et professionnalisée.

Une spécificité de l'ADU, une bonne intégration entre développement économique et urbain, permet de renforcer ce profil auprès de chaque chargé de projet, par formation progressive interne, au bénéfice de la qualité des projets, de la compétitivité de l'ADU et de son personnel.

### Ressources et outils fonctionnels

Le pôle ressources fonctionnelles regroupe les fonctions d'assistance de direction, secrétariat et assistance des pôles, comptabilité, infographie, PAO et gestion de la formation.

L'ADU est en train de se doter progressivement d'un outil informatique global au service de l'ensemble de pôles : gestion par la direction de l'ensemble des projets, gestion de chaque projet en mode projet, relevé de temps passé par projet, mais aussi système d'information et outil de travail collaboratif, bases de données contacts, archivage des projets, organisation des documents, cartothèque, ...

L'ADU est en train de structurer les bases de données du pôle centre de ressources/intelligence du territoire et de mettre à jour/développer les données des SIG.





## 2. Les grands chantiers pour les trois ans à venir

### 2.1 - Les grands enjeux...

### 2.2 - ...rapportés au programme selon les 4 grandes missions

### 2.3 - Approfondissement des missions de l'ADU

Si l'ADU est une structure partenariale au service du territoire, une première responsabilité consiste à bien cibler les chantiers importants de son programme de travail, tout en éliminant ceux inutiles. Le programme de travail a pour vocation l'harmonisation des politiques publiques des membres autour du traitement de chaque projet, ce qui permet à l'ADU de participer à la mise en œuvre des lignes directrices de l'action portée par chacun, dans le respect de ses compétences.

## 2.1 - Les grands enjeux...

### Repositionnement du Pays de Montbéliard par rapport aux territoires voisins et plus largement

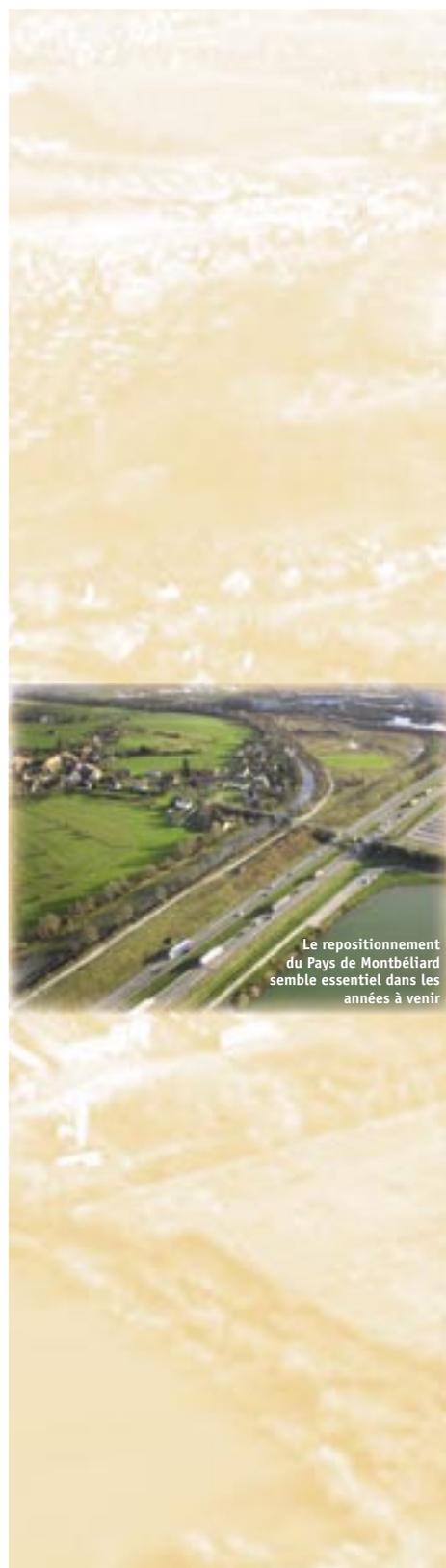
Dans les années à venir, il nous semble essentiel que le Pays de Montbéliard se re-positionne de façon pro-active dans le territoire, autour de l'impulsion par l'action publique d'une spirale positive d'attractivité économique et résidentielle.

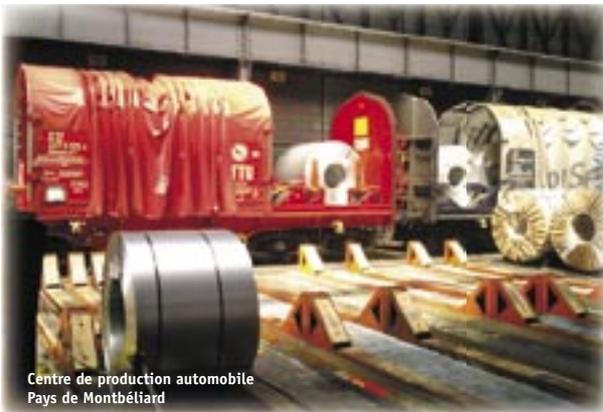
Ce re-positionnement se joue à plusieurs échelles : à l'échelle du Pays de Montbéliard et de chaque commune, certes, entre autres sur la mise en valeur des atouts et le développement volontaire d'une offre complémentaire -que ce soit dans l'habitat, l'environnement, l'économique, le développement des services aux personnes, les ressources humaines,...- telle que, ensemble, atouts révélés et offre complémentaire, constituent l'identité renouvelée du Pays de Montbéliard dans un rapport positif aux territoires qui l'entourent, dont la captation des nouveaux arrivants serait par exemple un indicateur.

Ce re-positionnement se joue aussi à l'échelle de l'aire urbaine, voire du territoire Rhin Sud ou Rhin Rhône, notamment sur l'armature urbaine et les conditions macro d'accessibilité (par le TGV et les routes), puis l'affichage en commun d'une masse critique mieux visible et la construction de spécificités à cette échelle, susceptibles de positionner la région dans un niveau d'échanges accru avec les autres métropoles européennes.

Clairement sur le développement industriel et technologique, le Pays de Montbéliard doit s'inscrire à l'échelle des réseaux et des marchés, c'est à dire au moins dans une perspective européenne. La visibilité à cette échelle permet les choix pour renforcer la compétitivité des filières et les ouvrir à de nouveaux marchés, en participant à des démarches et des réseaux de cette ampleur, centrés sur ces problématiques. Les acteurs locaux également d'autres domaines -notamment la gestion environnementale, la gestion urbaine, peut-être la culture numérique ludique-, pourraient s'affirmer sur le territoire en accédant à des réseaux de cette échelle.

Si l'actualité souligne l'enjeu que représente le fait de bâtir son propre positionnement par rapport aux territoires environnants -et mettre en œuvre ce que cela implique en termes de priorités et de dispositifs opérationnels-, au même





Centre de production automobile  
Pays de Montbéliard

temps se créent les opportunités qui facilitent ce repositionnement : décentralisation, évolution de la filière automobile, ruptures démographiques et sociétales lisibles, potentiels de convergence de l'action des collectivités et des acteurs de la vie économique et sociale, autour de nouveaux contrats désignant les priorités de chacun et les moyens alloués,...

L'ADU balaie ses grandes missions à la lumière de ces enjeux pour orienter son programme sur les 3 ans à venir. On voit que cette posture, au service des collectivités membres, ouvre, ou renforce, de grands chantiers.



## Ouverture ou renforcement de grands chantiers en conséquence

Voici une première liste de sept pistes pour le programme partenarial. Elles sont reprises plus concrètement dans une description par grande mission ADU plus loin.

1. Devant la complexité, mieux comprendre les dynamiques en cours, passer de l'information à l'intelligence du territoire, aider à mieux connaître les options de positionnement offertes aux partenaires, ainsi que les leviers d'action.

2. Aider les acteurs locaux des secteurs de l'économie, de la recherche, de l'environnement, mais aussi les collectivités, à s'ouvrir progressivement à d'autres territoires et à des relations aux échelles supra-territoriales (y compris l'international). Cette ouverture prend forme par le biais de participation à des réseaux ou à des projets thématiques ad hoc centrés sur la résolution de leurs problèmes, non seulement pour avoir des éléments de comparaison et des références, mais aussi pour mieux ancrer ces acteurs dans leur environnement large.

3. Finaliser les documents qui doivent servir de guides pour l'action dans l'objectif majeur de renouer avec une spirale positive d'attractivité et d'ancrage dans le territoire large (SCOT, pôle de compétitivité, contrat métropolitain, stratégie de développement économique) et les assortir des outils ou dispositifs partenariaux ou partagés permettant leur mise en œuvre.

4. L'orientation stratégique développement durable rendue obligatoire par la loi doit être mieux comprise, mieux partagée et mise en œuvre. Ce point est de façon certaine un chantier en soi, transversal : pédagogie, mise en œuvre par le biais de chacun des projets en cours, évaluation.

5. Accompagner les collectivités dans l'engagement des grands chantiers pré-opérationnels ouverts par ces documents cadre :

- chantiers urbains (maîtrise du foncier, programmes immobiliers, projets de requalification urbaine, projets bâtissant l'infrastructure verte et bleue et son complément d'espaces publics structurants, inter et multi modalité,...),
- chantiers environnementaux (orientation développement durable transversale mais également chantiers propres avec l'agence environnement)
- chantiers économiques (support à l'entrepreneuriat, l'innovation, la créativité, l'excellence, le développement de filières nouvelles et le renforcement des conditions cadre favorisant le secteur tertiaire émergent, campagne inter institutionnelle de promotion du Pays de Montbéliard, ...).





6. Participer à la mise en place progressive d'un dispositif partenarial ad hoc centré sur les problématiques communales pour restituer aux communes une capacité de participer avec les autres collectivités au programme d'ensemble, dans leur domaine de compétence et leur rayon d'action.

7. S'assurer de l'adéquation de l'outil ADU à ses fonctions (outils fonctionnels, organisation et ressources humaines).

## 2.2 - ...rapportés au programme selon les 4 grandes missions

### Intelligence du territoire

« Devant la complexité, mieux comprendre les dynamiques en cours, passer de l'information à l'intelligence du territoire, aider à mieux connaître les options de positionnement offertes aux partenaires, ainsi que les leviers d'action »

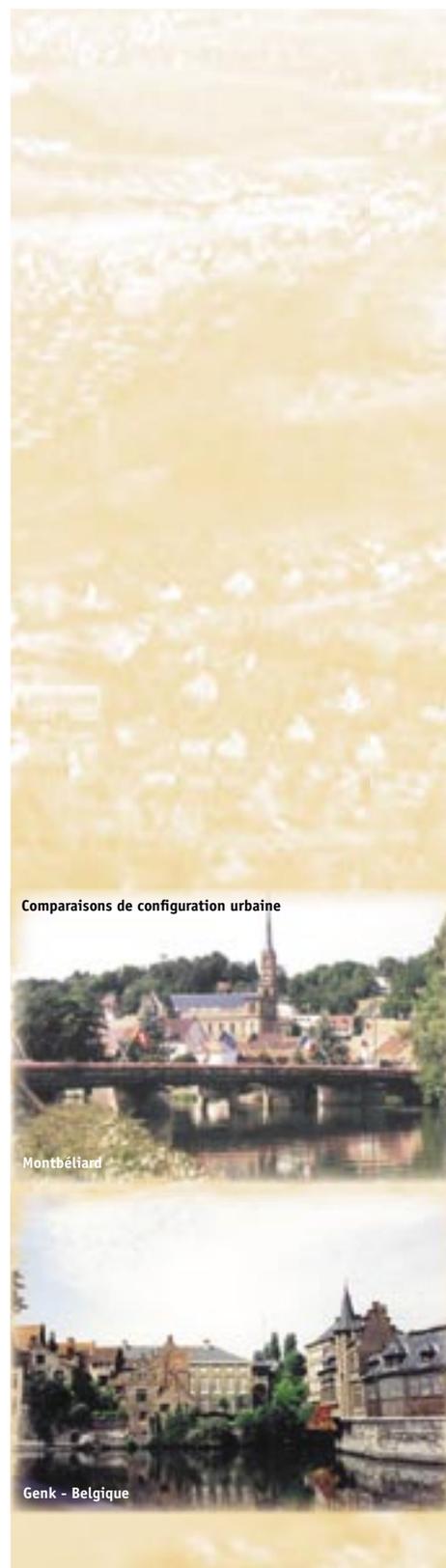
L'ADU doit produire une meilleure compréhension de phénomènes complexes en cours sur l'agglomération, liés à la recomposition industrielle et au re-positionnement des territoires, à la transformation de la demande sociétale de modes de vie et d'habitat, à l'interdépendance des échelles de territoire.

Les tableaux de bord sur la connaissance du territoire doivent intégrer progressivement des éléments de macro-économie, avec l'objectif de comprendre où sont les éventuels véritables leviers d'action et de les mobiliser. Ces tableaux doivent également comporter des indicateurs du positionnement du territoire dans une trajectoire de développement durable. Enfin, certains domaines clés doivent être mieux connus, par exemple le marché du foncier et du logement.

Pour faciliter cette posture, on imagine un panel de villes, nos voisins d'abord, mais aussi des villes plus lointaines présentant des similitudes en termes de configuration démographique, économique ou urbaine, auquel on puisse se comparer systématiquement. L'information donnée doit être simple et pédagogique, de façon à ce que sa production et diffusion soient utiles en termes de prise de décision locale.

Pour les 3 ans à venir, ceci donne des lignes de développement importantes au pôle centre de ressources/intelligence du territoire, en coopération avec les autres pôles métier :

- **Améliorer les outils et les méthodes d'observation, développer la mission d'intelligence,**
- **Renforcer la mission information/échanges/de l'agence,**
- **Structurer et compléter les bases de données dans les domaines de la macro-économie, du développement durable, du foncier, introduire des tableaux de bord développement durable et de suivi d'études,**
- **Faire du benchmarking et de l'ouverture internationale un véritable outil, introduire des références et des éléments de comparaison y compris hors France, choisir un panel international de villes par rapport auxquelles se situer.**



### Mise en place de stratégies

« Rendre plus concrète et mieux faire comprendre l'orientation stratégique développement durable rendue obligatoire par la loi »

« Faire converger entre eux vers quelques leviers principaux efficaces, les documents qui doivent servir de guides pour l'action, en les centrant sur les grands enjeux ; optimiser l'existant et mettre en place de façon complémentaire une offre nouvelle comme méthode de renouvellement d'identité »

« Assortir les grands documents cadres des outils ou dispositifs partenariaux ou partagés pré-opérationnels permettant leur mise en œuvre »

L'ADU doit finaliser les grandes lignes de démarches cadre en cours, en cohérence les unes avec les autres, dans l'objectif majeur de renouer avec une spirale positive d'attractivité et d'ancrage dans le territoire large. Obligation lui est faite lors de l'élaboration de documents, de faire converger les efforts autour des leviers principaux afin d'éviter leur dispersion, puis de hiérarchiser les mesures et de les focaliser autour d'une colonne vertébrale prioritaire ».

La conception de dispositifs/outils de mise en œuvre représente un enjeu spécifique. En effet, si le SCOT et la stratégie de développement du Pays de Montbéliard seront affichés en 2005, c'est bien le délicat passage vers l'opérationnel qui en assurera la faisabilité et la marque sur le territoire. Un deuxième enjeu porte sur la banalisation de la signification du développement durable et la mobilisation des acteurs vers cet objectif.

Pour les 3 ans à venir, ceci donne des lignes de développement importantes à la mission « mise en place de stratégies », en coopération transversale entre pôles métiers - intelligence, économie, transports, environnement, développement urbain- :

- Finalisation des documents cadre majeurs : SCOT, stratégie de développement économique du Pays de Montbéliard, démarches pôle de compétitivité et contrat métropolitain, puis révision du PDU, élaboration d'un nouveau PLH,...
- Assurer la faisabilité de la mise en œuvre des documents cadre par des dispositifs et démarches pré opérationnels ad hoc, infrastructure verte et bleue, plans directeurs de secteurs, dispositif de mise à disposition du foncier,...
- Entamer la mise en compatibilité/conformité des documents avec le SCOT, les PPRI, ...



La coulée verte et bleue



## Accompagnement sur les projets partagés

« **Accompagnement des collectivités dans l'engagement des grands chantiers ouverts par les documents cadre de stratégie : chantiers urbains, chantiers environnementaux et chantiers économiques** ».

En termes d'accompagnement à la mise en œuvre de projets partenariaux, de grands chantiers sont ouverts par les démarches SCOT, contrat métropolitain, pôle de compétitivité mais aussi par le renouvellement de la stratégie de développement économique, en continuité des chantiers existants.

Pour une période bien supérieure aux 3 ans du programme de travail, les différents métiers devront se croiser au mieux pour faire émerger avec les collectivités des projets de développement durable à partir de ces grandes lignes de développement :

**Suite au SCOT, accompagnement de la mise en place de la colonne vertébrale d'espaces projets prioritaires, participation à l'animation de la démarche avec les acteurs concernés :**

- sur des chantiers urbains, de nature foncière, de requalification urbaine, immobiliers, plans directeurs,...
- sur des chantiers environnementaux et de déplacement, infrastructures de transports, inter et multi modalité, ressource pour le développement de l'infrastructure verte et bleue, projets environnement à préciser
- sur des chantiers d'organisation de l'activité économique et de son accessibilité...

**Suite aux démarches pôles de compétitivité et contrat métropolitain, accompagnement à la mise en place de projets aux échelles de territoire supérieures et participation à l'animation des démarches avec les acteurs concernés :**

- sur des chantiers économiques : thématiques liées aux filières automobile, énergies, niches numériques et à haut potentiel, services, territoire d'expérimentation, TGV, grands équipements



Faire émerger avec les collectivités des projets de développement durable



**Suite à la stratégie de développement économique et en complément des démarches précédentes, accompagnement**

- sur des chantiers économiques : autour du développement de nouvelles filières pour le pays de Montbéliard, logistique, tourisme, environnement, bâtiment ; renforcement du secteur tertiaire émergent, notamment par le support à l'entrepreneuriat, à l'innovation, à la créativité, à l'excellence, campagne inter institutionnelle de promotion du Pays de Montbéliard

**Ouverture progressive et ancrage par l'international** : mise en place de benchmarking et de références, participation de nos acteurs locaux des secteurs de l'économie, de la recherche, de l'environnement,... à des réseaux, partenariats, projets thématiques, aux échelles régionales, nationales, européennes et internationales pour répondre à leurs besoins de renforcement des filières, de recherche de marchés, de recherche de méthodes, de mobilisation de fonctions urbaines supérieures, etc...

### Appui aux communes

« Participation à la mise en place d'un dispositif partenarial ad hoc centré sur les problématiques communales »

« Mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le SCOT »

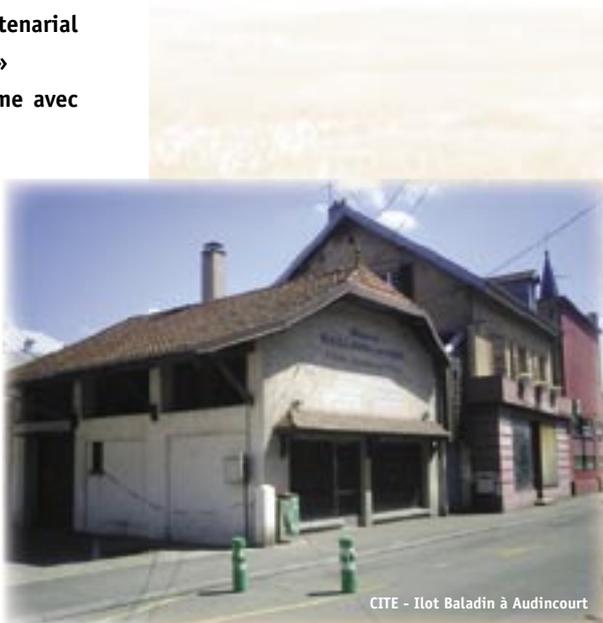
En termes d'appui aux communes, deux chantiers principaux se dessinent, en continuation du travail sur les documents d'urbanisme, de CITE, de FIDEL, du nouvel outil du Conseil Général en faveur de la requalification urbaine et des projets urbains :

- la mise en place progressive d'un dispositif ad hoc, partagé entre partenaires, spécifiquement orienté sur les problématiques communales, que ce soit le projet urbain, l'élaboration ou modification de documents d'urbanisme, ou l'émergence de projets structurants.

Les demandes spécifiques portent sur le développement de leurs centres, de services et équipements sportifs intercommunaux, de l'aide sur leurs opérations d'habitat (références, montages et bilans, portage du foncier, organisation de la requalification urbaine, références, programmation), l'émergence de projets intercommunaux de services aux personnes, de projets de développement économique. Le développement d'une capacité à intervenir massivement en requalification urbaine fait partie des grandes priorités. CITE, FIDEL, l'outil de requalification urbaine du Conseil Général, les projets urbains et l'intervention sur les documents d'urbanisme sont mobilisés de façon convergente.

La solvabilité des communes vis-à-vis de l'expertise/ingénierie privée complémentaire de celle de l'ADU reste à organiser, peut-être par des solidarités financières adéquates ou le recours à des outils intercommunaux.

- la mise en compatibilité des PLU avec le SCOT, notamment autour de la structuration urbaine et des transports, dans les 3 ans suivant l'approbation du SCOT. Une action de mise en conformité aux PPRI sera également menée.





Voici donc les grands chantiers ouverts pour les 3 ans, menés par le pôle appui aux communes avec des équipes projet transversales à tous les pôles : Dispositif ad hoc, comprenant notamment :

- **Projets urbains** : requalification urbaine, développement des centres de villes, bourgs et villages, entrées de villes, délaissés entre les communes,...
- **Intervention sur les documents d'urbanisme** : modification, élaboration, révision des POS et PLU, autant que possible en partie par des privés,
- **CITE, FIDEL, outil de requalification urbaine du Conseil Général**, comme instruments de convergence,

- **Autres** : visites, appuis divers pré opérationnels d'aménagement, pré programmations urbaines, cahiers des charges, jurys, accompagnement...

Mise en compatibilité des PLU avec le SCOT approuvé, mise à jour des cartes de servitudes avec les PPRI approuvés.

PPRI : travail avec l'Etat et les communes sur les cartes de réglementation PPRI hors Pays de Montbéliard.

## 2.3 - Approfondissement des missions de l'ADU

L'ADU devra renforcer son positionnement d'agence partenariale, autour des points suivants :

### Partenariats

- Renforcer les partenariats de l'ADU : plutôt conforter les partenariats existants autour de chaque axe, travailler mieux ensemble, et élargir le tour de table, aux organismes et institutions abordant légitimement des sujets, selon les possibilités : Conseil Régional ? entreprises privées ? institutions telles la Caisse des Dépôts et Consignations ? EDF ? La Poste ? les universités et la recherche ? l'ADEME ? l'ANVAR ? etc...
- Travail inter-agences, FNAU, CNER et inscription dans les réseaux larges.

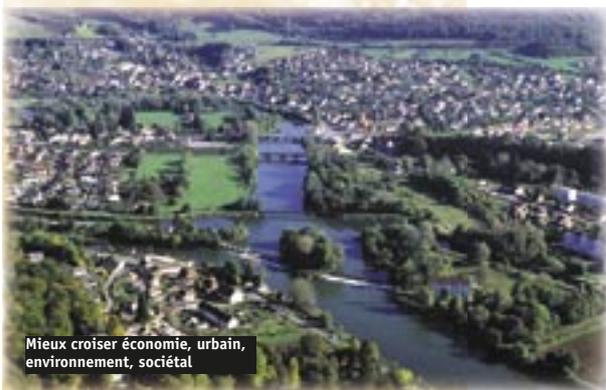
### Organisation, outils, ressources humaines

- Travailler sur les outils fonctionnels, au delà de ceux d'observation et d'intelligence déjà évoqués, les outils informatiques bureautiques, la représentation graphique, peut-être 3D, les procédures de capitalisation, (capitaliser les PLU dans le SIG)
- Travailler sur l'organisation interne : passage en gestion par projets, et gestion des projets dans leur ensemble
- Travailler sur les ressources humaines : stabiliser l'équipe, investir en formation, renforcer la capacité d'expertise, de croisement de l'économique avec l'urbain, renforcer la productivité et la créativité
- Faisabilité d'une crèche/périscolaire d'entreprise (plus d'une vingtaine d'enfants de cette tranche d'âge à l'ADU, un impact sur les demandes de temps partiel et sur l'organisation interne).



## Métier

- Passer d'un métier d'information à un métier d'intelligence territoriale (structurer les bases de données y compris en complémentarité de celles existantes chez les partenaires, se doter d'outils de prospective, formuler les enjeux, mieux informer les partenaires...)
- Travailler à plusieurs échelles, du communal au territoire très large, pour situer le Pays de Montbéliard dans son contexte
- Tenir compte des enjeux sociétaux en plus des enjeux économiques, urbains, etc...
- Rendre le développement durable plus tangible, mieux croiser économie, urbain, environnement, sociétal
- S'ouvrir sur les méthodes de recherche action (chercheurs comme partenaires sur des sujets pointus, Pays de Montbéliard comme terre d'expérimentation, « banaliser l'expérimental et expérimenter le banal »).
- Allier de façon itérative théorie et opérationnel, notamment dans la mise en place d'un bouclage entre intelligence du territoire, stratégie, et accompagnement opérationnel.



Mieux croiser économie, urbain, environnement, sociétal







### **3. Programme 2005 détaillé selon les 4 pôles métiers**

## 3.1 - Pôle Centre de ressources / Intelligence du territoire

Ce pôle se confond quasiment avec une grande mission de l'ADU, il travaille ou produit autour des axes suivants :

### I. Missions permanentes

#### Intelligence du territoire

- **Amélioration des outils et des méthodes d'observation**
  - structurer et compléter bases de données, SIG, en macro-économie, foncier, développement durable, suivi des filières auto, TIC, tourisme et de certaines études (2005)
  - mettre en place tableau de bord développement durable (2005)
  - mettre en place un outil de diagnostic territorial répondant aux enjeux de la loi SRU en amont des documents d'urbanisme des communes (2005)
  - gestion documentaire
  - ouverture des bases aux partenaires (2005)
  - développer l'intelligence, logiciels d'analyse multicritères (2005).
  
- **Maintien d'un observatoire et d'une veille ciblée, de tableaux de bord et de produits périodiques issus de la base**
  - dont notes de conjoncture et bilan annuel (+/- 2 notes par an)
  - notes CDEC
  - revue de presse dont TIC
  - dossiers documentaires
  - suivi de filière TIC, automobile, tourisme.



- **Renforcer la mission information/ échanges/ de l'Agence**

- renforcer offre sur site web (2005)
- séminaires d'information (2005).

Comprendre le Pays de Haut-Rhin	Les politiques locales	L'Agence de Développement et d'Urbanisme
<b>Présentation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Point général de l'agglomération</li> <li>• Point des 29 communes</li> <li>• Point des centres</li> <li>• Relations avec les territoires voisins</li> </ul>	<b>Planification stratégique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan d'agglomération</li> <li>• Schéma de Cohésion Territoriale</li> <li>• Carte des Aires d'Influence</li> <li>• Plans Locaux d'Urbanisme</li> </ul>	<b>Agence</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation</li> <li>• Missions</li> <li>• Organisation</li> <li>• Financement</li> </ul>
<b>Cadre de vie</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Environnement</li> <li>• Habitat</li> <li>• Commerce</li> <li>• Déplacements</li> <li>• Infrastructures</li> </ul>	<b>Projets urbains</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chartes environnement et plan paysage</li> <li>• Programme Local de Habitat</li> <li>• Plan de Renouveau Urbain</li> <li>• Plan de Déplacements Urbain</li> <li>• Projets d'infrastructures</li> <li>• Discours International d'Urbanisme</li> <li>• Carte des Aires d'Influence</li> </ul>	<b>Services</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Observatoire</li> <li>• Documentation</li> <li>• Planification</li> <li>• Projets urbains</li> <li>• Habitat / Politique de la ville</li> <li>• Etudes communales</li> <li>• Développement économique</li> <li>• Multimédia</li> <li>• Système d'Information Géographique</li> </ul>
<b>Economie</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tissu économique</li> <li>• Industrie automobile</li> <li>• Nouvelles technologies</li> <li>• Tourisme</li> </ul>	<b>Projets économiques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan d'actions économiques</li> <li>• Pôle automobile</li> <li>• Pôle Multimédia</li> <li>• Investir et former l'activité</li> </ul>	<b>Membres et partenaires</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Collectivités</li> <li>• Etat</li> <li>• Qualité de vie</li> <li>• Acteurs des transports</li> <li>• Acteurs de l'habitat</li> <li>• Acteurs sociaux</li> <li>• Acteurs économiques</li> <li>• PNM</li> </ul>
<b>Cohésion sociale</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Santé et social</li> <li>• Population</li> <li>• Administration</li> <li>• Formation</li> <li>• Emploi et chômage</li> <li>• Culture et loisirs</li> </ul>	<b>Centres d'expertise</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre d'Agglomération</li> <li>• Centre de ville</li> <li>• Centre CITE</li> <li>• Avant Terrain Sud-Rhin</li> </ul>	

## II. Missions non permanentes

### Intelligence du territoire

- **Connaissance et intelligence à des échelles supra-territoriales**

- atlas Rhin Sud (finalisation 2005)
- atlas des zones d'activités Aire Urbaine (2005)
- Rhin Rhône, transfrontalier et inter-régional, dans le cadre des appels à candidature contrat métropolitain et pôle de compétitivité (2005)
- thématiques Aire Urbaine, à préciser (foncier et accessibilité pressentis)(2005).

- **Références supra territoriales et benchmarking**

- proposition pour une stratégie d'ouverture du Pays de Montbéliard à l'international (2005)
- panel de villes (2005).

- **Approches thématiques et connaissance des filières**

- centre de compétences TIC (finalisation 2005).

- **Etudes spécifiques**

- finalisation diagnostic SCOT (2005)
- exploitation complémentaire enquête ménages
- co-production réseau FNAU : observatoires politique de la ville,
- co-production réseau FNAU : livre de références sur les densités
- co-production FNAU-INSEE-CERTU : journée de l'observation urbaine
- étude Lumières de Noël
- appui au dossier / localisation site médian CHBM.



### Appui aux communes

Facilitation pour le développement des sites web des communes.

## 3.2 - Pôle Développement économique

Ce pôle représente une originalité forte des métiers de l'ADU : seules 4 agences en France sont également de véritables agences de développement économique. C'est clairement un atout et une richesse. Le travail de ce pôle se développe autour des axes suivants :

### I. Missions permanentes

#### Intelligence du territoire

- **Connaissance du tissu économique du Pays de Montbéliard**

- Visites d'entreprises
- Observatoire du foncier et de l'immobilier d'activité (mise en place 2005)
- Participation au Réseau de Développeurs du Doubs (2005).
- Veille sectorielle et benchmarking
- Connaissance des filières (automobile, TIC, centres d'appels, ...)
- Benchmarking de territoires (2005).



#### Stratégies territoriales

- **Partenariats**

- Pôle automobile Alsace Franche Comté, Perfo Est, ...
- Relation avec la formation supérieure, la recherche, les centres de transferts technologiques (UTBM, UFC, laboratoires, ASTRID, ...)
- L'Agence Régionale de Développement (2005)
- La Société de conversion / Programme de redynamisation de l'Aire Urbaine (2005).



## Accompagnement de projets opérationnels

- **Promotion et prospection par filière (avec FCE)**
  - Automobile (industrie et ingénierie)
  - TIC (Numérique pour l'industrie et Contenus multimédia)
  - Centres d'appels (renforcement dès 2005)
  - Autres secteurs industriels de diversification (précision, luxe)
  - Nouvelles filières à développer dès 2005 : tourisme, logistique, environnement.
- **Accompagnement d'entreprises**
  - implantation, création et développement et à partir de 2005 ouverture aux échelles supra territoriales et à l'international.
- **Support à la création d'entreprises innovantes**
  - (détection, post incubation) (début 2005).
- **Commercialisation**
  - du foncier et de l'immobilier d'activités communautaires.
- **Animation du tissu économique** (Comité Local de Développement, rendez-vous d'affaires, site de la Roche, Centre Numérica, suivi acteurs de la création ...).
- **Mise en place d'actions de coopération (début 2005).**

## II. Missions non permanentes

### Stratégies territoriales

- **Elaboration et mise à jour de la stratégie de développement économique puis élaboration d'un programme d'actions (2004 ; finalisation 2005), dont :**

- Schéma de développement des parcs d'activités (finalisation 2005)
- Recherche de nouvelles voies et évolution Numerica (finalisation 2005)
- Politique territoriale de support à l'innovation (début 2005) : mise en place d'un dispositif de détection et d'accompagnement de la création d'entreprises innovantes et recherche de nouvelles niches (niches marchés, niches technologiques, niches services, ...)
- Contribution à la démarche pôle de compétitivité : stratégie de renforcement de la filière automobile et développement de stratégies sectorielles de diversification (2005)
- Propositions pour une stratégie d'ouverture du Pays de Montbéliard à l'international (début 2005) (pôle intelligence).

- **Elaboration de plans de développement de nouvelles filières (début 2005)**

- Logistique
- Conseil et industrie de l'environnement
- Agroalimentaire
- Environnement
- Tourisme (suites état des lieux en cours, structuration et amélioration de l'offre, recherche d'investisseurs, ...)
- Réflexion sur le développement du secteur des services à la population, comme secteur d'activité économique et ressort de l'attractivité



Pré la Rose à Montbéliard

### Accompagnement de projets opérationnels

#### Projets de développement

- **Projets du programme de redynamisation de l'Aire Urbaine**

- Programme de création de 1 000 emplois à haute valeur ajoutée,
- Sensibilisation des entreprises aux dispositifs «EDDF »,
- « Cellule de reclassement inter-entreprises »,
- Comité de suivi du P.R.A.U.



- **Promotion sur Bâle : PROREG, promotion de Belfort/Montbéliard (2005/2006)**

- **Foncier / Immobilier d'activités**

- Suivi du processus d'aménagement des Parcs d'activités (Technoland 2, Hauts de Mathay, Charmontet)
- Appui au développement des parcs d'activités : participation à la définition des outils de promotion, de commercialisation, d'accueil des entreprises, de gestion environnementale (2005/2006)
- Etudes de faisabilité des parcs d'industrie légère et artisanale.

- **Ressources humaines**

- Facilitation du recrutement et de l'accueil des cadres.

- **Communication : (début en 2005)**

- Elaboration d'une campagne inter institutionnelle de communication économique du Pays de Montbéliard (nouvelle charte graphique, visuels pour insertion publicitaire, site internet, plaquettes sectorielles et produits, visites pour assimilation des atouts par les collectivités partenaires,...).

### Projets par filière

- **Projets autour de l'automobile**

- Mobilis 2006
- Membre du Réseau Européen des villes et régions « automobiles » (Interreg III C) (début 2005)
- Cellule de veille sur les marchés de l'automobile (PRAU - Actions collectives)
- Organisation de grappes d'entreprises dans la filière automobile (PRAU - actions collectives)
- Participation au pôle de compétitivité (gouvernance, implication dans projets émergents, ...) (début 2005).

- **Projets autour de la relation clients**

- Animation du Club des Centres d'appel
- Actions en lien avec l'Association Française de la Relation Client.

## Projets Numerica

### • Numérique pour l'industrie

- Visio-concept (fin de l'intervention ADU avec le démarrage de la phase opérationnelle en 2005)
- Baotic (2005 : nouvelle structure – projet Alpha)
- Simusens (suivi de la phase pré-opérationnelle et du lancement)
- Emergence du géopositionnement comme nouvelle filière TIC (croisement avec pôle de compétitivité automobile) (début 2005).

### • Contenus Multimédias

- Développement de la plateforme technologique de Numérica
- Suivi de Franche-Comté Interactive
- Lancement de l'association des Pôles Image de France.

### • Arts Numériques et Audiovisuel

- Contribution à l'émergence d'une télévision locale pour l'Aire Urbaine
- Emergence d'une filière «contenus numériques et production audiovisuelle » en amont de la télévision locale et croisée avec Ars Numerica.

### • Communication/animation

- Pilotage du concours Numérica (2005 : nouvelle formule)
- Participation à la conception de l'événement Numérica 2005
- Programme Interreg avec le Jura Suisse (BIMO, Forum, Portail TIC, ...)
- Participation au programme d'animation du centre Numérica (pilotage de quelques manifestations).



### 3.3 - Pôle Développement durable / Planification



Les déplacements, l'un des principaux axes de travail du Pôle «développement durable / planification»

Le développement durable sous tend le travail de ce pôle et lui donne son nom de façon générique, afin de souligner que ses principaux axes de travail -planification, contractualisation, déplacements et environnement- participent à la construction concrète de cette démarche sur le territoire. Ce pôle intervient de façon spécifiquement transversale avec les autres pôles.

#### I. Missions permanentes

##### Intelligence du territoire

- **Tableau de bord SCOT**

- en complément pôle intelligence (mise en place 2005, premier bilan annuel 2006)
- Temps 0 bilan SCOT : empreinte écologique, bilan énergétique du système déplacements (2005)
- Indicateurs environnement (mise en place 2005).

- **Tableau de bord transports et déplacements**

- Suivi des indicateurs PDU
- Suivi de données évolution du trafic, accidentologie.

- **Participation aux réunions (passage à la CAPM du pilotage)**

- Suivi et de simulation des flux (2005 : mise en place de l'outil)

- **Benchmarking développement durable**

- Inscription des acteurs du pays de Montbéliard dans les réseaux de développement durables internationaux à préciser : visites, échanges, colloques, projets mutualisés inscrits dans des réseaux (2005).

##### Accompagnement de projets partagés

- **Clôture de projets**

Passage à la CAPM de l'accompagnement des projets PDU dont le développement est finalisé (véloroute, label PDU,...) et maintien d'une présence sans animation du dispositif pour expertise (2005).

## II. Missions non permanentes

### Intelligence du territoire

- **Etudes spécifiques**
  - Circulation poids lourds (2005 – 4 pages ADU)
  - 2 études spécifiques transports (début en 2005)
  - Enquête ménages déplacements (exploitation complémentaire du CETE) (2005).
- **Tableau de bord contrats**
  - Suivi annuel du contrat d'agglomération (bilan de la mise en œuvre 2005)
  - Tableaux de bord et suivi de programmation CITE / FIDEL / contrat de requalification urbaine du Conseil Général.

### Stratégies territoriales

- **Planification à échelle large**
  - Articulation avec le SRAT (Schéma Régional d'Aménagement du Territoire)
  - CITE/FIDEL : nouvelle programmation
  - SCOT :
    - > Finalisation de l'élaboration 2005, suivi des procédures en 2006
    - > Schémas intermédiaires de mise en œuvre du SCOT à préciser (mise en place, animation, en fonction des projets) : plans directeurs de secteurs, ressource pour le schéma cadre infrastructure verte et bleue, schéma complémentaire des espaces publics structurants, schéma des parcs d'activités, master plans d'urbanisme, paysage (début 2005)
    - > Outils/dispositifs de mise en œuvre du SCOT : maîtrise foncière, compétences, maîtrise d'ouvrage, partenaires... (début 2005)
    - > Suivi du contrat de requalification urbaine du Conseil Général.
- **Planification thématique**
  - Suivi du contrat de requalification urbaine du Conseil Général.
  - PDU : Mise en conformité (prévu fin 2005 ou 2006 )
  - Hiérarchisation des réseaux (2005).
- **Participation aux réunions (passage à la CAPM)**
  - PDU : information multimodale, création d'une cellule de conseil en mobilité, création d'un compte déplacements, création d'un titre de transports « social »,...
  - Gestion des flux poids lourds (signalisation, réglementation, communication...)(2005).





Accompagnement et projets partagés :  
PDE hôpital



## Accompagnement de projets partagés

### • Grands projets structurants

- Suivi et études TGV (desserte et aménagement de la gare, périmètre partagé, périmètre concerté, notes)
- A36 (articulation du maillage d'agglomération avec le système autoroutier, échangeurs)
- TCSP (pilotage études et outil de simulation avec UTBM)
- Infrastructure verte et bleue (ressource pour les services CAPM).

### • Projets spécifiques transports

- PDE hôpital
- PDE Technoland et Hauts de Mathay.

### • Participation aux réunions (passage à la CAPM)

- Réorganisation du réseau de TC (aménagement de priorités...)
- Programme de recherche action sur le développement de l'offre à la demande TADVANCE (soirée, secteurs peu dense...),
- Optimisation du réseau cyclable de l'agglomération en lien avec l'arrivée prochaine de la Vélo Route,
- Création d'un titre unique de transport à l'échelle de l'aire urbaine, coordination des offres de transports publics (horaires, correspondances, fréquences) et mise en place d'une centrale d'information multimodale.

## Appui aux communes

### • Planification locale

**CITE-FIDEL** : programmes du Conseil Général pour le Pays de Montbéliard et les territoires du Doubs dans le Pays de l'Aire Urbaine (2005 2006)

- Aide à l'émergence de projets d'agglomération et/ou inter-communaux
- Analyse et aide à l'évaluation des projets.

### • Programme de requalification urbaine du Conseil Général

- Aide au montage financier/plans de financements dans projets des communes
- Accompagnement pré-opérationnel des projets des communes et prise en compte de la compatibilité avec les documents d'urbanisme (PDU, PLH, SCOT, labellisation PDU).

## 3.4 - Pôle Appui aux communes et projets urbains

Ce pôle est centré sur la résolution des problématiques communales, autour principalement des documents d'urbanisme et du projet urbain. Il croise pourtant intelligence du territoire, stratégies territoriales et accompagnement de projets. Il comporte des compétences spécifiques d'architectes urbanistes, qui sont également ceux qui interviennent principalement sur le projet urbain.

### I. Missions permanentes

#### Intelligence du territoire

- **Partenariat**

- Relations avec les bailleurs sociaux, autres organismes liés à l'habitat
- Relations avec les partenaires en matière de services aux ménages (enfance, vieillesse, ...)
- Participation aux différentes politiques publiques et procédures : Contrat local de Sécurité, Contrat de Ville, Grand Projet de Ville, ...

### II. Missions non permanentes

#### Intelligence du territoire

- **Etudes spécifiques**

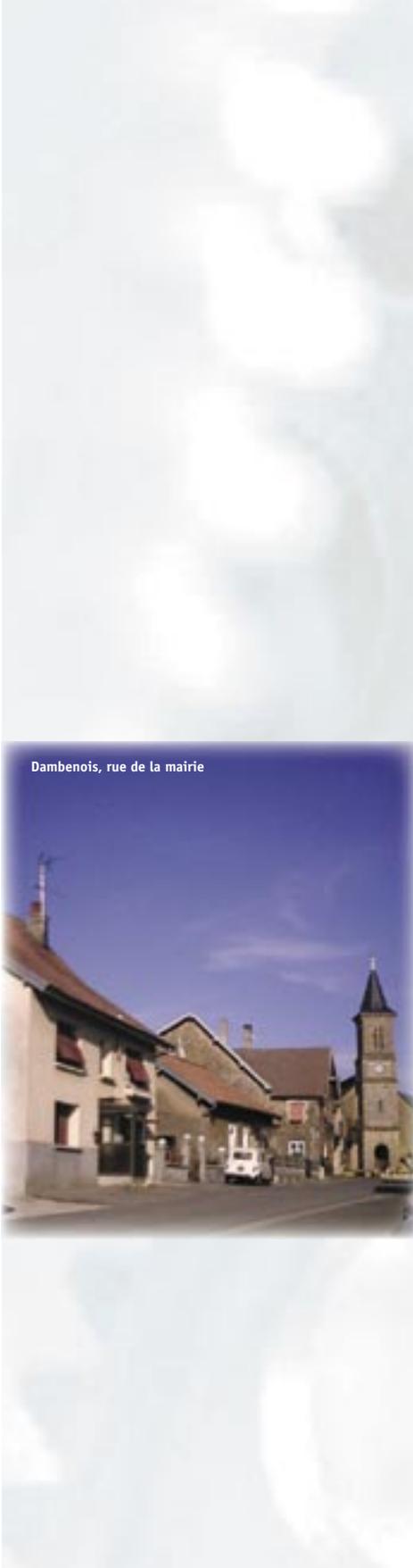
- Diagnostic et encadrement des documents d'urbanisme
- y compris dans le cadre des PLU, en tenant compte des documents cadre tels le SCOT, le PLH, ... (noté dans le pôle «intelligence du territoire»)
- Réalisation d'un observatoire des quartiers (2005-2006).

- **Benchmarking habitat**

Organisation de visites de terrains ou d'opérations avec les élus.



Habitat : organisation de visites de terrains ou d'opérations avec les élus



## Stratégies territoriales

### • Planification thématique

- Elaboration du PLH (2005)
- Assistance à la mise en place de délégation de compétence habitat (2005).

### • Accompagnement et définition d'une politique foncière

- Observatoire foncier et politique foncière (2005)
- Accompagnement à la mise en place d'un outil (fonctionnalités d'un outil (fonctionnalités d'un EPF).

### • Planification locale

PLU : mise en place de stratégies communales ou intercommunales spatialisées, en prolongation du SCOT, PLH, PDU, etc...

L'ADU est très sollicitée depuis 2000, sur des documents datant souvent des années 80. 2 à 3 ans sont nécessaires en moyenne pour la finalisation d'un PLU. Une dizaine de démarches sont en cours, un certain nombre seront finalisées en 2005. Après parfois plus de 3 ans de démarche, il convient d'arrêter la réflexion de projet et de la valider en approuvant les POS révisés en PLU. Ensuite, après l'approbation définitive du SCOT, des compléments pourront être apportés au projet d'aménagement et de développement durable et pourront se traduire dans des choix réglementaires de zonage adaptés (les communes disposent de 3 ans pour mettre en conformité leur PLU avec les orientations du SCOT après l'approbation de ce dernier, soit environ jusqu'en 2009).

### • Arrêt du projet de PLU en 2005 et suites administratives

(diffusion aux partenaires pour avis, enquêtes publiques, approbation)

- Dasle, Bethoncourt, Etupes, Voujeaucourt, Grand-Charmont, Exincourt, Bart
- Dambenois, Allenjoie, Brognard dans le cadre du projet d'extension de Technoland II.

### • Poursuite du PLU en cours

- Audincourt, Valentigney.

### • Suivi en complément de prestataires privés (projets pilote)

- Mathay, Arbouans.

- **Modifications de POS**

- Bavans, Dampierre-les-Bois (ZA du Moulin) en cours
- Audincourt (Les Grandes Pesses), Vieux-Charmont (Bois des Erres), Hérimoncourt (« à la ville »), Seloncourt (Site de l'Adapei) 2005.

- **CITE, FIDEL, Outil de requalification du Conseil Général**

instruments de convergence et de hiérarchisation des projets, d'émergence de projets structurants (noté dans le pôle développement durable).



## Accompagnement de projets

- **Clôture de projet**

- Accompagnement au suivi de l'OPAH
- Suivi du dossier ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine)

- **Projets spécifiques**

- Travail avec l'Etat et les communes sur les cartes de réglementation PPRI hors Pays de Montbéliard
- Elaboration d'un guide de procédures (révision, modification) à l'intention des élus et de leurs services détaillant les démarches et proposant des modèles de courriers de notification, de délibération, d'arrêtés, d'avis officiels, correspondant à chaque étape administrative de la procédure réglementaire. Ce travail qui vise une « sécurisation et uniformisation » des procédures sera fait en lien avec l'Etat (DDE), associé aux communes pour conduire ces procédures.
- Projet de recherche action avec EDF sur les formes urbaines économes en énergie (espaces possibles d'expérimentation : Gros Pierrons, Champagne...).

- **Projet urbain : principes d'aménagement, esquisse de programme, lancement des études de faisabilité, suivi pré opérationnel**

- Valentigney (Les Bruyères : cahier des charges à faire)
- Hérimoncourt (« à la ville » : suivi des études de faisabilité)
- Vieux-Charmont (Bois des Erres, suivi opérationnel en lien avec la Sedd)
- Courcelles-Les-Montbéliard (Champs Montants : suivi des études de faisabilité)
- Audincourt (îlot Bazaine, suivi du concours d'urbanisme et opérationnel en lien avec la Sedd)



- Dambenois (zac de la rue de Brognard, suivi des études opérationnelles en lien avec la Sedd)
- Sainte-Suzanne : conseil pour l'avis sur les permis de construire de la zac des Terrasses ;
- Fesches-le-Châtel : poursuite du suivi des études de définition et de programmation des espaces publics du centre ;
- Seloncourt : assistances diverses sur l'opportunité de programmes immobiliers (site de la SCOP), cohérence des aménagements urbains (parc de la Panse) ;
- Dampierre-les-Bois : Assistance façade mairie.

• **Autres projets urbains**

- Montbéliard : tissage des articulations avec les autres villes : Montbéliard / Exincourt et Arbouans (concours Gros Pierrons élargi), Montbéliard / Sochaux (triangle du Congo et alentours stade Bonnal), Montbéliard / Grand-Charmont (zone commerciale des Jonchets), Montbéliard / Courcelles (sud ouest petite Hollande) (2005) puis étude Boulevard Wilson/Blancheries
- Audincourt : interventions coordonnées pour le renforcement du centre (étude de restructuration urbaine, espaces publics, en lien avec grands projets – TCSP, plan de circulation, nouveau pont, programmation immobilière, infrastructure verte et bleue.)
- Valentigney : berges du Doubs, plan de circulation, les Buis, ZA Rives du Doubs, Maison des générations, ...
- Hérimoncourt : travail sur la densification du centre « à la ville »
- Seloncourt : friche Widmer.

• **Projets urbains structurants**

- Gros Pierrons
- Ile du Mont Bart
- Programmation Fort du Mont Bart
- Grand-Charmont : Assistance GPV ; assistance pour le devenir du site de l'annexe de l'hôpital et plus largement programmation urbaine d'articulation de ce site élargi avec la liaison Nord et le cœur de bourg.

• **Mise en œuvre du SCOT (à préciser)**

- Préparation pré opérationnelle, espaces publics, centres bourgs et villages
- Projet urbain d'échelle intercommunale (articulation entre les villes ; programmation urbaine ; coordination sur les espaces à enjeu entre projets contrat d'agglomération, infrastructure verte et bleue, projets immobiliers, espaces publics, réseau viaire, etc... ; accompagnement amont aménageurs,...).





## **4. Liste récapitulative des projets ADU**

## 4.1 - Intelligence du territoire et centre de ressources

Intitulé du projet	ETAT	CG25	CAPM	Communes	Autres partenaires
Développement du système d'information de l'agence					
Mise en place d'un outil de diagnostic territorial, à la fois pour les documents d'urbanisme, et dans le cadre des missions hors CAPM					
Consolidation des bases SIG + Enrichissement SIG (hors projet)					
Enrichissement Bases de données (hors projet)					
Gestion documentaire = Commandes et catalogage documentaires					
Architecture du Système d'Information Géographique					
Architecture des Bases de données Observatoire					
Tableau de bord développement durable - suivi SCOT					
Développer l'intelligence territoriale = analyses multivariées, détection de signaux faibles, prospective...					
Ouverture des Bases de données aux partenaires (tour d'horizon de l'existant -contenu & outils- et des souhaits, établissement d'un cahier de charges, premières pistes de réflexion)					
Plaquette des chiffre-clés à diffuser					
Groupe et note de conjoncture					
Bilan annuel de l'agglomération					
Suivi filière TIC					
Note CDEC					
Connaissance de la filière tourisme					
Suivi filière automobile					
Dossiers documentaires (hors projet)					
Site Internet ADU					
Renseignements du public + diffusion de l'information					
Séminaires d'information / lancement d'activités					
Constitution d'un atlas des zones d'activité à échelle Aire Urbaine					AUTB/SMAU

Intitulé du projet	ETAT	CG25	CAPM	Communes	Autres partenaires
Document de présentation de l'Aire Urbaine = en prévision d'un atlas + au minimum, consolidation du système d'information territoriale					AUTB/SMAU
Panel de villes pour se situer					
Stratégie internationale du Pays de Montbéliard					ENTREPRISES
Centre de compétences TIC					CCI 25
Vie Etudiante					
Etude pré-opérationnelle résidence service (logement des cadres)					
Atlas territoire					
Atlas environnement					
Atlas démographie					
Formes urbaines et densités					FNAU
FNAU-DIV : étude sur les dispositifs d'observation de la politique de la ville					FNAU
FNAU INSEE CERTU : journée de l'Observation Urbaine					
Etude sur les Lumières de Noël (dont étude tourisme)				Montbéliard	
Site médian CHBM : appui à la localisation					
Finalisation du diagnostic SCOT					Bailleurs
Réflexion sur sites Web des communes					
Rhin-Sud - Etudes 3 agences sur fonctions urbaines supérieures					Rhin-Sud
Rhin-Rhône et coopération métropolitaine					Autres agglos (Belfort, Mulhouse, Dijon, Besançon)

## 4.2 - Appui aux communes et projet urbain

Intitulé du projet	ETAT	CG25	CAPM	Communes	Autres partenaires
Partenariats habitat (bailleurs sociaux, ...)					
Partenariats services aux ménages et autres					
Participation aux différentes procédures et politiques publiques : CLS, CdV, GPV, PIL...					
Recherche de références - visites de terrains - habitat					
Observatoire de la vie des quartiers et de la sécurité (CLS - CDV)					
Observatoire foncier et politique foncière					AGENCE FONCIERE
Mise en place d'un outil foncier (accompagnement)					
PLH : Elaboration					
Délégation compétence habitat CAPM (assistance à la mise en place)					
Assistance GPV: Grand-Charmont - Les Fougères -Ancien site de l'Hôpital élargi					
Cœur d'agglomération / Gros Piérons					
Ile du Mont Bart (infrastructure verte et bleue)					
OPAH : Suivi					
ANRU : Suivi					
PPRI : suivi et intermédiation Etat/Communes hors CAPM					
Guide des procédures PLU (révision, modification)					
Recherche action sur les formes urbaines économes en énergie (EDF)					
OPAH Mise en place					
Extension Zone commerciale Nord					
Triangle du Congo - Assistance					
Programmation Fort du Mont Bart					
Audincourt : Ilôt Bazaine (Suivi du concours et opérationnel)					

Intitulé du projet	ETAT	CG25	CAPM	Communes	Autres partenaires
Courcelles les Montbéliard - Champs Montants- suivi étude de faisabilité					
Feschel le Châtel : espaces publics = suivi de l'étude					
Audincourt : assistance (Espaces Publics, Programmation Urbaine, Canton)					
Dambenois : assistance Zac rue de Brognard					
Hérimoncourt : assistance étude faisab «A la Ville»					
Sainte-Suzanne : assistance PC Zac des Terrasses					
Vieux-Charmont : Bois des Erres : suivi opérationnel					
Mandeure assistance (jury réhab mairie ; ateliers municipaux)					
Dampierre-les-Bois : assistance façade Mairie					
Colombier-Fontaine : accroche urbaine - PPRI					
Dispositif ad hoc d'appui aux communes					
Seloncourt : Assistance					
Allenjoie révision plu					
Arbouans révision plu					
Audincourt révision plu / révision simplifiée					
Bart révision plu					
Bavans modification pos					
Bethoncourt révision plu					
Brognard révision plu					
Dambenois révision plu					
Dasle révision plu					
Etupes révision plu					
Exincourt révision plu + étude programmation site Champagne					
Grand Charmont révision plu					

## Liste récapitulative des projets ADU | 2005

---

Intitulé du projet	ETAT	CG25	CAPM	Communes	Autres partenaires
Mathay révision plu					
Seloncourt modification pos					
Valentigney révision plu					
Voujeaucourt révision plu (suivi après arrêt)					
Audincourt : révision simplifiée (Grandes Pesses)					
Dampierre-les-Bois : modification 1 du PLU					
Hérimoncourt : révision simplifiée POS «A la Ville»					
Vieux-Charmont : modification POS Bois des Erres					
Suivi ADU des orientations PADD dans les PLU					

### 4.3 - Développement durable, planification, transports, environnement

Intitulé du projet	ETAT	CG25	CAPM	Communes	Autres partenaires
Publication d'études thématiques (poids lourds, transports publics Aire Urbaine)					
2 études dont : exemple : impact des flux sur le commerce					
Enquête ménages déplacements : exploitation des résultats					
Inscription réseaux européens développement durable - Animation - Echanges - Communication					
Visites autres agglos problématiques transport					
Contrat d'agglomération - Tableau de bord et outils de suivi - Bilan					
Suivi des tableaux de bord CONTRAT CITE/FIDEL					
Temps 0 Bilan SCOT (empreinte écologique - bilan énergétique déplacement)					
Suivi de données évolution du trafic et accidentologie					
Suivi des indicateurs PDU (publication)					
Mise en place d'un outil de suivi et de simulation des flux - Suivi réunions					REGION
Suivi du projet de modélisation des flux (UTBM / SET)					
Contrat de requalification urbaine Conseil Général					
Finalisation du SCOT (Elaboration - suivi des procédures)					
SCOT - Schémas intermédiaires de mise en œuvre (plans de secteurs, schéma cadre infrastructure verte et bleue, master plan d'urbanisme, paysage, ...)					
SCOT : Outils de mise en œuvre (Maitrise foncière, compétences, ...)					
Programmation CITE 2005					
Programmation FIDEL 2005					
Programmation ATSR 2004 - 2006					REGION
SCOT - concertation (y compris suite SCOT Espaces à Enjeux)					
SRAT (articulation)					REGION
Hierarchisation du réseau (DVA)					

Liste récapitulative des projets ADU | 2005

Intitulé du projet	ETAT	CG25	CAPM	Communes	Autres partenaires
Espace Central Aire Urbaine : travail sur le foncier et l'accessibilité					SMAU
Gestion des flux poids lourds : suivi réunions					
Mise en place d'un compte déplacements (Mise en conformité du PDU ) : suivi des réunions					
Création d'un titre de transports «social» (Mise en conformité du PDU ) : Suivi des réunions					REGION
Etude Centrale d'information multimodale (Mise en conformité du PDU -) Suivi de réunions					REGION
Création d'une cellule de conseil en mobilité (Mise en conformité du PDU ) : suivi des réunions					
Rédaction du document et suivi de la procédure (Mise en conformité du PDU )					REGION
Suivi projet véloroute : passage à CAPM					
TGV (desserte et aménagement gare, périmètre partagé, concerté, ...)					
A36 : articulation du maillage d'agglomération avec le système autoroutier, échangeurs, ...					SAPRR
Infrastructure verte et bleue (ressource)					
TCSP (pilotage d'études et outil de simulation UTBM)					
Réorganisation du réseau TC : suivi des réunions					
Optimisation réseau cyclable d'agglomération : suivi des réunions					
Titre unique transports Aire Urbaine : suivi des réunions					REGION
Programme de recherche action t.a.d : suivi des réunions					
PDE Hôpital					
PDE Technoland et Hauts de Mathay					ADEME
Label PDU : passage à CAPM du pilotage					
définition de projets d'intérêt intercommunal - FIDEL					
Outil de requalification du CG : aide au montage financier des projets des communes					
Outil de requalification du CG : Accompagnement pré-opérationnel des projets des communes					
Emergence projets CITE					

### 4.3 - Développement économique

Intitulé du projet	ETAT	CG25	CAPM	Communes	Autres partenaires
Observatoire du foncier et de l'immobilier d'activité					
Visites d'entreprises					
Réseau de développeurs					
Visites benchmarking (hors interreg III C - 2 sites)					
Connaissance des filières					
Relations avec l'université, connaissance des labos (UTBM, UFC, ASTRID, ...)					
Suivi Pôle Auto A/FC					
Partenariats économie ADU (ARD, Société de conversion, ...)					
Contacts Amonts TIC					
Gestion de projet Développement filière automobile					
Plan de développement filière environnement (étude préalable, définition des outils, ...)					
Plan de développement filière logistique (étude préalable, définition des outils, ...)					
Plan de développement touristique (dont vitrine touristique A36)					REGION
Plan de «développement filière agroalimentaire» (étude préalable, définition des outils, ...)					
Réflexion sur le développement du secteur des services à la personne					
Plan de développement Filières Contenus numériques et audiovisuels					
Gestion de projet Développement filière Centre d'appels (plan de développement, outils, ...)					
Stratégie Pôle automobile					
Schéma de développement des parcs d'activité					
Stratégie globale de développement économique					
Stratégie Numérica (élaboration document stratégique - nouvelles voies et structuration)					
Evolution des dispositifs financiers					

## Liste récapitulative des projets ADU | 2005

Intitulé du projet	ETAT	CG25	CAPM	Communes	Autres partenaires
Recherche nouvelles niches					
Pôle de compétitivité (montage du dossier)					
Essaimage et création d'entreprises innovantes. (mise au point dispositif et partenariat)					
SAITAS (organisation participation Pays de Montbéliard)					
ECONOMIA (organisation participation ADU et suivi projet)					
Promotion - Communication économique					
Club des Centres d'appel					
Actions AFRC et autres actions collectives					
VISIO CONCEPT : passage à la CAPM					
SIMUSENS (accompagnement décision lancement)					
GEOPOSITIONNEMENT (études)					
Comités Techniques Numérica					
Suivi Franche Comté Interactive					
Autres actions collectives (dont Plateforme technologique CDM)					
Réseau des pôles image					
INTERREG JURA SUISSE					
Concours Numerica					
Événement NUMERICA 2005 (cdc, suivi, coord)					
Extension Numérica					
Suivi BAOTIC					
TV LOCALE : suivi					
Communication et Relations publiques Numérica (visites du centre, présence collective salons, ...)					
GEOPOSITIONNEMENT (suivi projet institut du ...)					
ARS NUMERICA					
Cellule de veille sur les marchés de l'automobile (PRAU - actions collectives)					

Intitulé du projet	ETAT	CG25	CAPM	Communes	Autres partenaires
Organisation de grappes d'entreprises dans la filière automobile (PRAU - actions collectives)					
European Automotive network (Interreg III C)					
MOBILIS					
Pôle de compétitivité (participation aux projets, suivi, ...)					
Facilitation Recrutement et accueil des cadres					
PROREG					AIRE URBAINE
PRAU ( suivi)					REGION
Essaimage et création d'entreprises innovantes. (mise en œuvre)					
Prospection filière automobile et ingénierie (salons, marketing direct)					
Prospection TIC (salons, marketing direct)					
Prospection Centre d'appels (salons, marketing direct)					
Prospection Autres secteurs (industrie du luxe, de la précision, ...)					
Prospection filière environnement (salons, marketing direct)					
Prospection logistique (salons, marketing direct)					
Technoland 2 - ZAC - Aménagement					
Appui au développement des parcs (définition des outils de promotion, de commercialisation, d'accueil, de gestion environnementale, ...)					
Parc des Hauts de Mathay - aménagement					
Extension Charmontet					
Accompagnement projets création					

## Liste récapitulative des projets ADU | 2005

Intitulé du projet	ETAT	CG25	CAPM	Communes	Autres partenaires
Accompagnement projets entreprise filière automobile					
Accompagnement projets entreprises innovantes					
Accompagnement projets entreprises TIC					
Accompagnement projets entreprise Centres d'appels					
Accompagnement projets entreprises Agroalimentaire					
Accompagnement projets entreprises Environnement					
Accompagnement projets entreprises Logistique					
Accompagnement projets entreprises autres secteurs (sous-traitance, bois, ...)					
Animation CLD					
RDV d'affaires du Pays de Montbéliard					
Animation du site de la Roche					
Suivi IEN					
Suivi CEI					
Forum Création					
Animation Numérica (organisation de certaines manifestations) + mise en œuvre du programme					
Intranet CDM					
Prospection autres secteurs (sous-traitance, luxe, ...)					
Action commerciale FCE/ARD (tous secteurs confondus)					
Commercialisation du foncier et de l'immobilier d'activité communautaire					

Légende : Niveau d'intérêt des partenaires

<b>FORT</b>
<b>MOYEN</b>
<b>FAIBLE</b>